

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

AMOEBA

Société Anonyme au capital de 993 199,26 euros
Siège social : 38 Avenue des Frères Montgolfier
69680 Chassieu

523 877 215 RCS LYON

**AVIS RECTIFICATIF A L'AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION PUBLIE AU
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES N°47 DU 19 AVRIL 2023,
ANNONCE 2300956**

Le présent avis rectificatif a pour objet de corriger l'erreur de numérotation de certaines résolutions à caractère ordinaire.

Ainsi, la sixième résolution (bis) devient la septième résolution, la septième résolution devient la trentième résolution et la trentième résolution devient la trente et unième résolution.

Le reste de l'avis demeure inchangé.

Le Conseil d'administration